Image not found or type unknown

Titre de sejour ou nationalites

Par **ninonaim**, le **03/03/2016** à **23:41**

Bonjour à tous,

Je suis née en France et y ai fait mes études jusqu'à mes 17 ans. Mon père m'a rapatrié à l'étranger et je suis revenu après vingt ans, je me retrouve sans aucun papier
sachant que tout le reste de ma famille est française.

Merci de m'éclairer sur ma situation.

Par **amajuris**, le **04/03/2016** à **18:44**

bonjour,
" Un enfant né en France est français de naissance seulement s'il se trouve dans l'un des cas suivants :
- au moins l'un de ses parents (quelle que soit sa nationalité) est né en France,
- au moins l'un de ses parents est français au moment de sa naissance ".
source:
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3068
salutations

Par **ninonaim**, le **05/04/2016** à **20:51**

bonjour

je ne dispose d'aucune des condition que vous me citer
j'ai souffert en tunisie et je souffre encore plus ne pouvant pas exercer aucune activité si quelqu'un pourrait m'éclairer

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés